

Communes & climat

Plans climats communaux

Atelier du 15 février 2024



Sources, liens utiles

Cycle d'ateliers Communes & Climat

[ge.ch/communes-climat](https://www.ge.ch/communes-climat)

Plan climat cantonal

[www.ge.ch/document/
24973/telecharger](https://www.ge.ch/document/24973/telecharger)

Fiches de référence

Fiches de références

7.1 > « Exemplarité des
acteurs publics »

7.2 > « Accompagnement
aux changements des
acteurs du territoire »

Mon Plan climat

[https://monplanclimat.ch/
geneve.html](https://monplanclimat.ch/geneve.html)

Collaboration avec les communes

[www.ge.ch/dossier/durabilite-
climat/climat/collaboration-
avec-communes](https://www.ge.ch/dossier/durabilite-climat/climat/collaboration-avec-communes)

Mesures d'accompagne- ment/sensibilisation – plateforme GÉnergie

<https://ge-energie.ch/>

Soutien de la Confédération pour les communes

• Conseils climatiques

[www.bafu.admin.ch/bafu/fr/
home/themes/climat/info-
specialistes/mesures-
reduction/programme-climat/
programme-climat-conseils-
climatiques-communes.html](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/programme-climat/programme-climat-conseils-climatiques-communes.html)

• Adaptation aux changements climatiques – en ligne

[www.onlinetool-
klimaanpassung.ch/#/video](https://www.onlinetool-klimaanpassung.ch/#/video)

EN BREF

Un Plan climat représente l'engagement d'une commune, d'un canton ou d'un pays en faveur de la préservation du climat. Il agit comme un catalyseur, facilitant la mobilisation des ressources nécessaires et accélérant la mise en œuvre d'actions concrètes. Ce plan, aux ramifications transversales, englobe des actions et mesures dans divers secteurs tels que la mobilité, la santé et l'agriculture. La concrétisation de ces actions vise à atteindre les objectifs prédéfinis, avec pour ultime ambition de modeler un territoire adapté aux changements climatiques et exempt d'émissions de CO₂.

INTERVENTIONS

● Plan climat cantonal 2030 & plans climat communaux

*Damien Gumy, chef de secteur climat,
direction de la durabilité et du climat,
Etat de Genève*
— damien.gumy@etat.ge.ch

En 2015, l'Etat de Genève se dote d'un plan climat cantonal (PCC) de 1^{ère} génération. En 2019, le canton déclare l'urgence climatique et le plan est révisé en 2021. Les objectifs de réduction des GES sont réévalués dans le PCC de 2^{ème} génération (dont le plan de mesures est actuellement en révision). Les ambitions de réduction sont fixées à -60% en 2030 et la neutralité carbone pour 2050. Elles sont assorties d'une maîtrise des conséquences du changement climatique sur le territoire.

Dès lors, un engagement de tous les acteurs, publics et privés, est nécessaire pour atteindre ces objectifs partagés. Dans ce cadre, les communes sont incitées à établir des stratégies climatiques et des plans climat communaux en adéquation avec la stratégie et les objectifs cantonaux (fiche 7.1 du PCC). Pour ce faire, l'Etat de Genève s'engage à accompagner les communes par diverses mesures telles que la mise à disposition d'outils, de guides ou le soutien et la valorisation des bonnes pratiques (fiche 7.2 du PCC).



● Retours d'expérience

① Plan climat de la ville de Versoix : de la construction à la mise en œuvre

*Damien Regenass, délégué au développement
durable, Ville de Versoix*
— d.regenass@versoix.ch

En 2019, la Ville de Versoix vote une motion intitulée « l'urgence climatique nécessite un plan climat communal (PCCom) ». En conséquence, la Ville se dote d'une commission ad-hoc puis d'un service du développement durable (DD) et crée un poste de délégué au DD en juin 2021. Ce dernier est dès lors en charge de la construction du PCCom qui sera réalisé entre septembre 2021 et octobre 2023.

En coordination avec une mandataire, la Ville de Versoix initie son travail par un état des lieux de la commune. Cette analyse est effectuée via la consultation des chefs de service communaux, la réalisation d'un bilan carbone (à l'aide de l'outil bilan carbone cantonal) et remporte rapidement l'adhésion des parties prenantes — personnel administratif, technique et élus. Une vision découle de cette première étape : « Promouvoir la santé et la qualité de vie, renforcer la biodiversité à travers une stratégie coordonnée de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques ». Dès lors, la Ville de Versoix met en relation le PCC et les spécificités de son territoire et identifie six axes d'actions pertinents. Quatre mesures sont définies pour chacun d'entre eux (24 mesures faisant l'objet d'une fiche), lesquelles sont déclinées en actions concrètes.

Pour communiquer autour de ce travail, la Ville de Versoix fait le choix de réaliser une identité visuelle propre à la démarche et d'éditer, en plus du rapport complet, un dépliant synthétique du document. Une présentation publique du travail effectué s'est tenue le 14 février 2024.

↓ Suite au verso

Ville de Versoix – Plan climat communal

[www.versoix.ch/
administration/plan-climat-
communal-6400](http://www.versoix.ch/administration/plan-climat-communal-6400)

Ville de Carouge – Révision du plan directeur communal de Carouge

[www.carouge.ch/revision-
du-plan-directeur-
communalde-carouge](http://www.carouge.ch/revision-du-plan-directeur-communalde-carouge)

Plan climat vaudois

[www.vd.ch/fileadmin/
user_upload/accueil/
fichiers_pdf/2020_juin_actus/
Strat%C3%A9gie_du_
Conseil_d%E2%80%99%
C3%89tat_vaudois_pour_
la_protection_du_climat.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2020_juin_actus/Strat%C3%A9gie_du_Conseil_d%E2%80%99%C3%89tat_vaudois_pour_la_protection_du_climat.pdf)

Plan énergie et climat communal (PECC)

[www.vd.ch/themes/etat-droit-
finances/communes/climat-
et-durabilite/plan-energie-
et-climat-communal-pecc](http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc)

Portail communes durables

[www.vd.ch/themes/
environnement/durabilite/
portail-communes-durables](http://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/portail-communes-durables)

Plan Energie Climat Communal de la commune de Mies

[www.mies.ch/index.php/
autorites-3/1063/plan-
energie-climat-communal](http://www.mies.ch/index.php/autorites-3/1063/plan-energie-climat-communal)

Il s'agit à présent pour Versoix de définir une stratégie de suivi du PCCom. Le premier choix effectué est de ne pas définir d'indicateur par action mais de mener une réflexion sur l'identification de macro-indicateurs. A ce stade, l'atteinte des objectifs sera principalement renseignée lors de mises à jour du bilan carbone communal. L'implication des parties prenantes doit également être maintenue. Les élus et la population sont régulièrement informés de l'avancée du projet et des réflexions sont en cours pour définir leur implication de manière pertinente.

② Ville de Carouge – le climat intégré à la planification directrice

*Julia Richet, cheffe de secteur énergie
et durabilité, Ville de Carouge*

— j.richet@carouge.ch ;

Léonore Stangherlin, urbaniste, Ville de Carouge
— l.stangherlin@carouge.ch

Le plan directeur communal (PDCom) de la Ville de Carouge fixe les orientations de l'aménagement carougeois à l'horizon 2040. Sa révision est en cours depuis 2018 et Carouge a fait le choix, après avoir déclaré l'urgence climatique en 2021, d'y intégrer les objectifs climatiques cantonaux et les moyens de les atteindre. De ce fait, l'ambition carougeoise est d'englober les priorités communales dans un contexte global de transition écologique, ceci assurant la transversalité du sujet. En clair, le PDCom ancre désormais les priorités communales en un triptyque : la santé globale humaine et environnementale en tant que finalité, la solidarité en tant que méthode et la transition écologique comme cadre d'action et trajectoire. Ainsi, le PDCom, en cours de consultation, intègre plusieurs approches, dont le plan climat, dans un unique document stratégique cohérent.

Pour son PDCom, la Ville de Carouge a défini quatre stratégies distinctes mais complémentaires :

- Carouge Paysage (biodiversité, patrimoine naturel et bâti, identité) ;
- Carouge Sain (espaces publics, alimentation) ;
- Carouge de proximité (mobilité, programmation, équipements)
- Carouge Sobre (énergies, ressources et consommations)

Ces stratégies reprennent les axes de réduction et d'adaptation identifiés par le PCC et font l'objet d'un programme de mise en œuvre décliné en mesures transversales ou spatialisées par secteur. Après une consultation publique de ce travail prévue à l'automne 2024, il est envisagé que le PDCom révisé puisse être adopté avant la fin de l'année.

● Programme Plan énergie et climat communal (PECC) du canton de Vaud

*Sofia Currit, cheffe de projet, office cantonal de la
durabilité et du climat, Canton de Vaud*
— sofia.currit@vaud.ch

En 2021, le canton de Vaud dresse une liste des freins et besoins des petites et moyennes communes en matière de climat. En effet, celles-ci n'ont pas de ressources dédiées au climat et il est impératif pour elles que le canton trouve le moyen de mutualiser les méthodes et de simplifier la démarche en proposant des prestations d'accompagnement adaptées. L'accompagnement des communes face aux défis clima-

tiques fait l'objet de la fiche 27 du plan climat vaudois de 1^{ère} génération (juin 2020).

Pour répondre à ce défi, le canton de Vaud établit un programme PECC. Il met en place des formations, un certain nombre d'outils, un modèle pré-rempli de plan climat, un catalogue de fiches d'actions et un système de subventions. A travers ce programme, l'office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC) a vocation de simplifier les démarches des communes, de favoriser la transversalité et la mutualisation des démarches et de conseiller les communes dans l'élaboration du PECC.

L'OCDC propose aux petites et moyennes communes de procéder en trois phases :

1. L'engagement de la commune et le choix d'un prestataire. Sur cette base, le canton décide d'accorder ou non une subvention.
2. L'élaboration du PECC avec le soutien du mandataire dans un délai d'une année. A la suite de quoi le PECC est validé par l'OCDC.
3. La mise en œuvre des actions (déploiement), sur trois ans.

Actuellement, le canton a reçu 80 demandes de subventions PECC, majoritairement déposées par des communes comptant entre 1000 et 3000 habitants.

● Retour d'expérience

*Commune de Mies (VD) : élaboration du PECC
Guy Dériaz, Vice-Syndic, Responsable travaux
et aménagement du territoire*
— g.deriaz@mies.ch

Mies est une commune vaudoise principalement résidentielle comptant 2250 habitants. Faisant partie de la région de Terre Sainte (9 communes), elle possède une frontière avec Versoix (GE). La Municipalité (exécutif) compte 5 membres, le Conseil communal (conseil municipal) est composé de 45 personnes et l'administration compte 15 collaborateurs, dont aucun n'est délégué aux questions climatiques.

La commune de Mies se définit selon trois axes : Compacte (pôle local avec axe central), Verte (cadre de vie et biodiversité) et Locale (vie sociale et offre de proximité). De cette définition naît la démarche « Mies en transition ». Dès lors, des dynamiques multiples et parallèles (Plan d'affectation communal (PACom), schéma directeur, révision des règlements, publication du plan climat vaudois, Mies en transition etc.) mènent la commune, à la suite d'un postulat politique, à initier la réalisation de son PECC, ceci grâce au vote unanime du Conseil communal en faveur de la démarche.

Mies mandate un prestataire puis élabore une méthodologie et un planning. En 2022, un état des lieux est effectué, lequel mène à l'organisation d'un atelier de sensibilisation des élus aux enjeux de la transition écologique. Puis, une feuille de route, des objectifs et des mesures sont définis. Ils sont présentés dans le cadre d'un second atelier lors duquel des thèmes sont priorisés et des groupes de travail formés, lesquels auront pour tâche, en 2023, de décliner les mesures dans les outils existants. Une restitution de ce travail est proposée lors d'un troisième atelier qui conduit à l'élaboration du Plan à proprement parler. Ce dernier est en cours de validation par le canton. L'ambition de Mies est de faire de la transition écologique une dynamique heureuse et festive en y associant la population.